

*repondre le
9-22 juillet 1900*

SOCIÉTÉ AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

Du Collège de Villeneuve-sur-Lot

MONSIEUR ET CHER ANCIEN CAMARADE,

Nous sommes heureux de vous transmettre :

1^o Une lettre sur le but, l'état actuel et les projets d'avenir de notre Société amicale. Cette lettre adressée à Monsieur le Principal du Collège à la demande de notre ancien Camarade, Monsieur Georges Leygues, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dont l'attention avait été appelée sur l'utilité que pouvait présenter la participation des Sociétés d'Anciens Elèves des Lycées et Collèges à l'Exposition Universelle et pour répondre à sa sollicitude.

2^o Les Statuts de notre Association.

3^o Un bulletin d'adhésion à notre Société, que vous voudrez bien retourner, revêtu de votre signature, à Monsieur MARTI, représentant de commerce, Secrétaire de l'Association, boulevard Saint-Cyr, à Villeneuve-sur-Lot.

Croyez, Monsieur et cher ancien Camarade, à nos meilleurs sentiments de bonne et ancienne camaraderie.

LE COMITÉ :

Présidents d'honneur,

GEORGES LEYGUES
Député de Lot-et-Garonne,
Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.

Vice-Présidents,
CAMILLE CALMEL,
Négociant à Villeneuve,
Conseiller municipal.

FERNAND BARTHE,
Vétérinaire.

Le Trésorier,
CAMILLE COULOMBIÉ,
Caisier de la Caisse d'Epargne.

DE SAINT-AMANT
Propriétaire à Latour, près Monflanquin,
Président du Comice agricole.

Président,
GEORGES FABRE,
Avocat à la Cour d'Appel de Paris,
Maire-Adjoint du IV^e Arrondissement,
Officier de l'Instruction publique.

Le Secrétaire,
MARTI VALMONT,
Représentant de Commerce.

